



BOA Express

**TRANSFERT D'ARGENT
RAPIDE ET SÉCURISÉ**

BANK OF AFRICA
Groupe BMCE BANK

N°621 du 29 Mai 2019/Prix: 250 Fcfa

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

www.lemessenger-actu.com

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessenger@yahoo.fr
Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Politique togolaise



APRÈS ADJAMAGBO, AGBOYIBO A AUSSI SA COALITION

● RÉNOVÉES OU PAS, LES
COALITIONS ONT MONTRÉ
LEURS LIMITES **P.3**

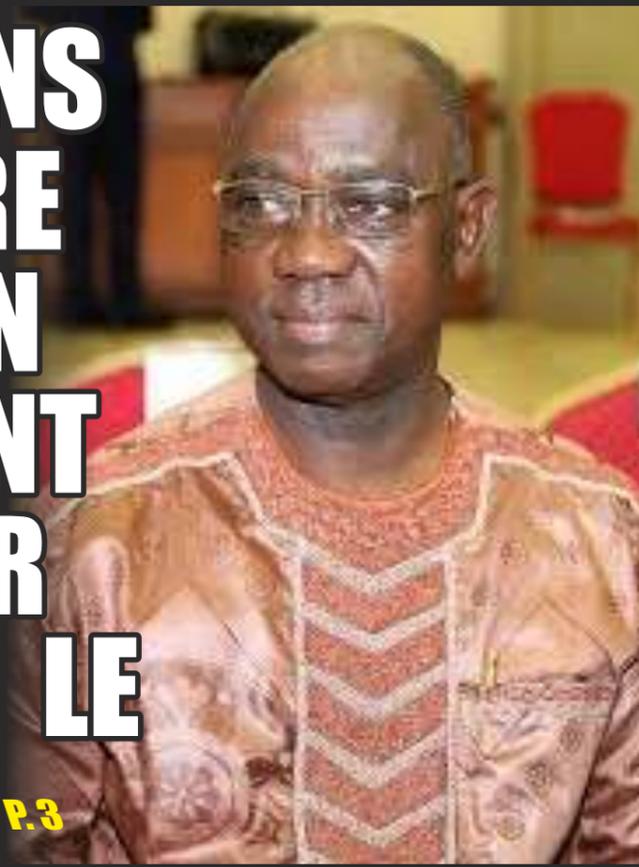
PND et enjeux des élections locales



LES CADRES DU PARTI UNIR DE LA COMMUNAUTÉ WAWA-AKÉBOU- AMOU À LA RENCONTRE DE LEUR BASE **P.4**

Tension entre le ministère de l'environnement et les exploitants de bois

LES DÉCISIONS DU MINISTRE OLADOKOUN QUI RISQUENT DE PLOMBER ENCORE PLUS LE SECTEUR **P.3**



Monde des Affaires

MIEUX CONNAITRE GUPTA ASHOK ET SON GROUPE KALYAN, AINSI QUE SES PREMIERS PAS AU TOGO **P.6**



GUPTA ASHOK

Approvisionnement en eau potable PRÈS DE 2000 VILLAGEOIS DE LA RÉGION DES SAVANES VONT BIENTÔT AVOIR DE L'EAU POTABLE GRÂCE AU POMPAGE SOLAIRE

Le gouvernement togolais ne cesse de rechercher des voies et moyens pour satisfaire les populations qui éprouvent des difficultés à s'approvisionner en eau potable. C'est dans cette optique qu'il vient d'attribuer, à travers le ministère de l'Eau, de l'Équipement Rural et de l'Hydraulique Villageoise, un marché d'approvisionnement en eau potable par énergie solaire, pour plus de 2 000 villageois de la Région des Savanes, au groupement associant les sociétés VERGNET HYDRO et ECM.

Le projet consiste en effet, à installer des systèmes d'Adduction d'Eau Potable (AEP) solaires, dans les villages de Nadiégou, Polougou (Préfecture de Tône), Kankangbane (2 sites, dont une école) et Djalière (Préfecture de Tandjoaré), sur des zones particulièrement escarpées.

C'est tout de même une prouesse technique qui va se réaliser dans un milieu où les contextes géologiques et géographiques sont très difficiles.

« Les contextes géologiques et géographiques de ces 5 sites sont complexes. Apporter l'eau potable à ces populations, en s'appuyant sur de l'énergie solaire, est l'opportunité d'exprimer toute l'étendue du savoir-faire technique de nos deux entreprises », a laissé



entendre Thierry BARBOTTE, Directeur Général de VERGNET HYDRO.

Joël MENAGER, Chargé d'Offres et de Projets de VERGNET HYDRO,

précise par ailleurs, que les forages qui seront faits sont très profonds et les pompes seront installées entre 165 et 220 mètres de profondeur.

D'un budget de 194 millions de francs CFA (295 600 euros), ce marché s'inscrit dans le cadre du PROJET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SANITAIRES EN MILIEU SCOLAIRE ET RURAL DANS LA RÉGION DES SAVANES (PASSCO) piloté et financé par l'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD).

« L'ensemble des équipements sera installé et fonctionnel en septembre 2019 », a indiqué Gwenolé LE LAGADEC, Chargé d'Affaires de VERGNET HYDRO.

Il s'agit de réduire la facture territoriale dans les villages concernés, par ce projet.

Ce projet revêt aussi une importante dimension sociale. Les futurs usagers de ces équipements ont aujourd'hui un accès limité, du fait de leur isolement géographique, aux équipements hydrauliques de leurs propres villages.

« La mise en place de ces nouveaux équipements réduit significativement la fracture territoriale dans ces villages tout en les soulageant des nombreuses peines auxquelles ils sont confrontés », déclare Dominique GUNN, Responsable Commercial d'ECM.

La rédaction

LE CONAPP OUTILLE LES HOMMES DE MÉDIAS EN PRÉLUDE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le Togo se prépare pour les élections municipales prévues pour le 30 juin 2019 après les dernières élections locales en 1987. Les Hommes de médias ne sont pas en marge des préparatifs et ne ménagent donc aucun effort pour jouer leur partition.

C'est dans cette optique que le Conseil national des patrons de presse (CONAPP) a organisé le vendredi dernier à Kpalimé, un atelier d'échanges avec une quarantaine de responsables d'organes de presse issue de la presse écrite, radio, télévision et presse en ligne sur le thème « Couverture médiatique des élections locales et enjeux de la décentralisation ».

« Le journaliste, en tant que vecteur d'informations a



pour rôle d'éduquer et d'apporter la lumière aux populations jusqu'au tréfonds de notre pays pour contribuer à son développement. Nous avons compris que 32 ans avant, aucun d'entre nous n'a pu vivre ce que c'est qu'une élection locale jusqu'à se targuer de l'avoir couverte. Et par rapport à cela, il urge

avant d'aller expliquer aux populations que nous mêmes, nous nous approprions ce concept en allant à l'école de la décentralisation et en cherchant à connaître tout ce qu'elle a comme contour pour pouvoir le restituer aux populations qui en parlent mais ne savent pas de quoi il s'agit réellement » a laissé

entendre Tchagnao Arimiyao, le président du CONAPP.

Trois communications ont meublé les échanges à savoir « la décentralisation au Togo et les enjeux des élections locales » présentée par M. Ouro-Bossi TCHACONDOH, président du Centre d'observation et

de promotion de l'État de droit (COPEP) et spécialiste de la décentralisation, « le mécanisme de désignation des élus locaux : que dit le code électoral » par M. Kuakivi KODJO, juriste et spécialiste du droit constitutionnel et les conseils sur la couverture médiatique en période des élections municipales et les mesures prises par la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication dans ce cadre par M. SABI Kasséré de la dite institution.

Rappelons que ces élections ne concernent que les communes et les régions et sont par conséquent des élections municipales, les locales concernent en plus des deux entités, les préfectures.

La Rédaction

Le Messenger

Politique togolaise

APRÈS ADJAMAGBO, AGBOYIBO A AUSSI SA COALITION RÉNOVÉES OU PAS, LES COALITIONS ONT MONTRÉ LEURS LIMITES

Le vendredi dernier les togolais ont encore assisté à la naissance d'une nouvelle coalition baptisée "coalition renouvelée". Une coalition qui regroupe 3 partis politiques, à savoir le CAR (Comité d'Action pour le Renouveau), le MCD (Mouvement Citoyen pour la Démocratie) et le NID.

« Le regroupement se fixe pour objectifs d'œuvrer à l'aboutissement de la lutte politique en lui imprimant une orientation politique caractérisée par le recours aux pressions populaires couplées avec le dialogue, en vue d'amener le régime à concéder les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales nécessaires à la suppression des obstacles et à la réalisation de l'alternance par voie démocratique, et conquérir le pouvoir afin de gouverner ensemble le pays sur la base d'un programme commun », ont déclaré les initiateurs de la coalition renouvelée.

En effet, deux des trois partis, le MCD et le CAR ont fait partie de la coalition originelle des 14 partis appelé la C14 et qui avait vu le jour au lendemain des événements du 19 août 2017, à la suite de l'appel lancé par le patron du PNP, Tikpi Atchadam.

Mais le hic, c'est le poids que représentent en réalité cette nouvelle coalition et sa marge de manœuvre, lorsqu'on sait qu'aucun des partis qui la compose n'a une assise véritable sur l'échiquier national. Et pourtant, avoir beaucoup de militants est un paramètre qui rend visible les formations politiques dans nos pays africains et même



leur donnent la voix dans des regroupements, au moment où les avis des uns et des autres sont pris en compte.

Si le PNP a été redouté au temps fort de la C14 et de la crise politique au Togo, c'est justement grâce sa capacité de mobilisation qu'il a eu à démontrer au fil du temps, même si d'aucuns diront que ces mobilisations ne sont pas un instrument de mesure d'une assise et que seules les élections peuvent le prouver. Mais l'on ne peut nier que les autres membres de la coalition ne redoutaient n'ont plus le PNP. D'ailleurs, c'est au vu de cela, que Tikpi Atchadam s'est permis tous les caprices que l'on a vu lors de la crise soumettant parfois les autres partis à son désidérata.

Aujourd'hui, la coalition renouvelée ne regorge que les partis qui ne représentent que l'ombre d'eux-mêmes. Le CAR amputé de

plusieurs de ses cadres qui se sont retrouvés aux FDR, n'a plus d'assise qu'on lui reconnaît il y a de cela 10 ou 15 ans. La preuve, lors des élections législatives auxquelles le parti a participé, pas plus de 3 députés ont été enregistrés. Le MCD, n'a rien eu comme député lors de ces élections législatives. Même le premier responsable qui s'était présenté dans son fief à Sokodé, est arrivé très loin avec un score minable. Quant au NID, c'est un parti qui amuse la galerie. Né de la dislocation de l'UFC, le parti n'a jamais pu prouver de quoi il était capable, ses militants se résumant qu'à son président fondateur et à une poignée de personnes. C'est un parti politique de circonstance, qui meurt et se relève, mais également joue à la girouette selon les intérêts. C'est d'ailleurs ce qui a amené son président à participer à un gouvernement de Faure

Gnassingbé en tant que ministre du Tourisme. Mais depuis qu'il est contraint de raser les murs, après son éviction du gouvernement, à la recherche de ce que chacun sait, il s'est métamorphosé en parti politique de l'opposition.

Face à ce constat, il nous semble évident, que la coalition renouvelée n'est qu'un fer qui va rapidement attraper la rouille.

Si la C14 n'a pu rien faire, et si les responsables de cette C14 se sont contentés uniquement que de leurs intérêts personnels (affaire des 30 millions fcfa et autres), ce n'est pas la C3 qui fera le miracle face à un poids lourd comme le parti UNIR.

De nos jours, c'est Brigitte Adjmagbo, alias « mémé ouragan » qui s'est grippée à la tête de 7 partis politiques et qui se considère toujours capitaine du bateau C14. Elle a réussi à faire signer une charte, en vue de lier leur existence. Elle tient donc les câbles, après l'appel en vain lancé à l'endroit des partis politiques qui ont abandonné la C14 de revenir. Après elle, c'est Me Agboyibo qui n'a rien trouvé que de rénover la coalition en fixant des objectifs.

Face à toutes ces gymnastiques d'une opposition en perte de vitesse, l'on comprend dès lors que le Togo, est à l'ère des coalitions avec son opposition politique, dont seuls les initiateurs de ses coalitions savent les tenants et les aboutissants de leur initiative.

Chacun aura compris !

Tchaboré

Tension entre le ministère de l'environnement et les exploitants de bois

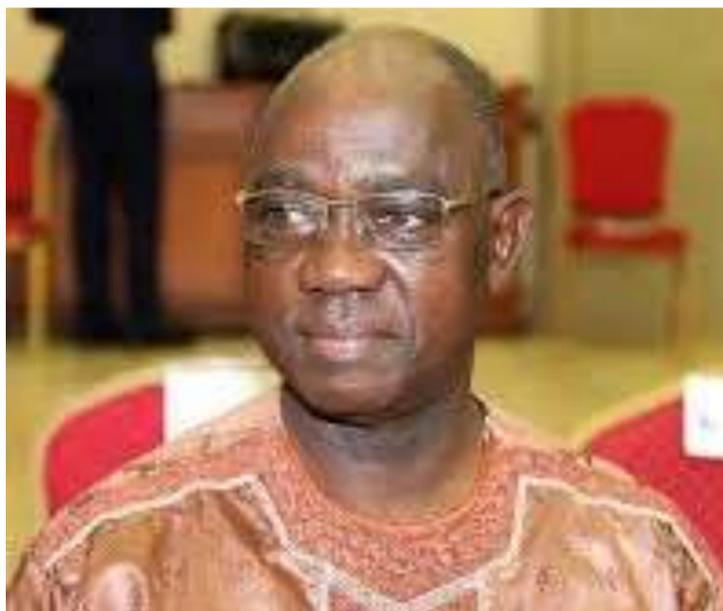
LES DÉCISIONS DU MINISTRE OLADOKOUN QUI RISQUENT DE PLOMBER ENCORE PLUS LE SECTEUR

LE MMLK APPELLE LE MINISTÈRE À FAIRE AVANCER LES DISCUSSIONS

Le ministère de l'Environnement, du Développement et de la Protection de la nature, entre temps ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, a de tous temps fait objet d'une curiosité particulière. De nombreux observateurs et bon nombre de togolais se sont à plusieurs reprises posés la question de savoir ce qu'il y avait exactement dans ce ministère pour que certains y attachent le pris au point de se livrer des "guerres" sans merci. Eh bien, il y a bien du "jus là-

bas" pour reprendre ainsi les termes d'un homme d'affaires qui se réjouissait du résultat très satisfaisant de son investissement dans un pays, alors qu'au même moment d'autres difficilement sortaient la tête de l'eau.

Oui, "il y a du jus" au ministère de l'Environnement, du Développement et de la Protection de la nature. Tous les ministres qui sont passés par là ne nous démentiront pas, s'ils



veulent être honnêtes. Rares sont ces ministres qui n'ont pas eu leur part de gâteau dans ce commerce juteux qu'est le commerce d'exploitation de bois. C'est un véritable "mafia" qui s'est installée dans ce ministère concernant la délivrance des autorisations d'exploitation de bois. Ce qui fait que chaque ministre qui passe instaure sa loi, parfois sous la pression de certains collaborateurs qui maîtrisent bien les rouages et qui veulent conserver leurs intérêts. (Suite à la page 4)

Le Messager

PND et enjeux des élections locales

LES CADRES DU PARTI UNIR DE LA COMMUNAUTÉ WAWA-AKÉBOU-AMOU À LA RENCONTRE DE LEUR BASE

Les cadres des préfectures de WAWA-AKÉBOU-AMOU étaient en tournée de sensibilisation ce week-end du 25 au 26 mai à Badou, Kougnohou et Amou.

L'objectif de cette tournée était d'abord d'informer les populations sur les acquis du PND dans ces différentes préfectures, ensuite les sensibiliser sur les enjeux liés aux élections locales et enfin les inviter à massivement soutenir par leur vote les candidats UNIR pour un développement local intégral.

Que ce soit à Badou, à Kougnohou ou à Amlamé, c'est dans une ambiance de fête que la délégation a été accueillie.

Notons que cette délégation a été conduite par

l'honorable IHOU Yaovi Attigbé, vice-président UNIR pour la région des plateaux qui avait à ses côtés le ministre EGBETONYO Kossivi, l'ancien premier ministre MALLY Komlan, les anciens ministres, les députés des trois préfectures dont l'honorable GNASSINGBÉ Mey et les cadres.

Dans les localités visitées, les populations ont marqué leur adhésion au message et promis soutenir non seulement les candidats du parti UNIR pour les élections locale du 30 juin prochain, mais aussi continuer par soutenir le chef de l'Etat dans sa politique de réconciliation et de développement du Togo.

La rédaction



Tension entre le ministère de l'environnement et les exploitants de bois

LES DÉCISIONS DU MINISTRE OLADOKOUN QUI RISQUENT DE PLOMBER ENCORE PLUS LE SECTEUR (Suite)

LE MMLK APPELLE LE MINISTÈRE À FAIRE AVANCER LES DISCUSSIONS

Consciemment ou inconsciemment certains ministres se laissent aller et la pagaille est maintenue, continuant ainsi à mettre à mal notre écosystème. Les conséquences de ce comportement méchant sont visibles dans certaines localités de notre pays.

Aujourd'hui, c'est le tour du Ministre Oladokoun de se voir obliger de prendre certaines décisions fasse à la persistance du mal. Mais, plusieurs questions se posent ? D'abord, les mesures prises par le ministre sont-elles les bienvenues en ce moment ? Ces différentes mesures peuvent-elles permettre au ministre d'avoir le résultat qu'il attend ? Ne ministre n'est-il pas poussé par les insatiables vautours et profiteurs qui sont à sa charge ? Voilà autant de questions dont la recherche de réponses prouvent que le ministre risque de passer à côté de la plaque s'il ne cherche pas le mal à la racine.

En effet, depuis quelques temps, la pénurie de planches et de chevrons se fait sentir, et ce sur toute l'étendue du territoire. Cette

situation fait grimper les prix et met les menuisiers et autres acheteurs de bois dans la tourmente. La cause d'après les informations, réside dans la tension persistante entre le ministère de l'Environnement... et les exploitants de produits forestiers. A l'origine de cette tension, le chargement des produits forestiers par les exploitants, du territoire togolais et non du Ghana, selon le ministère. Ce qui a conduit le ministre à prendre une première décision le 01 avril dernier, invitant « tout opérateur économique détenteur d'une autorisation d'importation ou de coupe datant de plus de six(06)mois à le déposer dans un bref délai à l'inspection des ressources forestières pour les besoins de contrôle ». Le ministre toujours dans cette décision du 01avril 2019 indique par ailleurs que la circulation et l'emportage des produits forestiers sur la base des autorisations de coupe et d'importation ci-dessus visées sont suspendus...

Le 17mai 2019, une seconde

décision tombe, donnant 10 jours seulement à compter du 20 mai 2019, aux opérateurs économiques détenteurs des autorisations de transport de planches et de chevrons issues des autorisations d'importations de bois du Ghana de l'année en cours, pour débarder et entreposer les produits concernés au niveau de la frontière Togo-Ghana.

Ces décisions qui enfoncent encore plus le secteur du bois déjà mal en point ces dernières années inquiètent le Mouvement Martin Luther King(MMLK) du Pasteur Edoh Komi.

Le MMLK qui trouve la situation grave, appelle le ministère et les opérateurs économiques à faire avancer les discussions qui sont ouvertes à cet effet.

Si dans le fond les décisions prises par le ministère peuvent être justifiées, puisque nous avons de par le passé relevé le faux et usage du faux que certains opérateurs économiques usaient pour décimer la forêt togolaise, dans la forme il y a

un souci.

Pourquoi, vouloir faire comme si se sont seuls les opérateurs économiques qui seraient coupables du faux ? Pourquoi ne pas aller encore plus loin en interpellant le directeur de l'inspection forestière, et tous les autres directeurs (régionaux, préfectoraux etc...) pour creuser l'abcès et exorciser le mal ?

Le ministre Oladokoun devrait rester vigilant auquel cas, il risque de tomber dans le même piège que certains de ses prédécesseurs. Car, il y a bien du jus dans ce ministère.

Il vaut mieux organiser une séance de travail pour clarifier tout et permettre aux opérateurs économiques qui n'ont pour seule source de revenu que ce job de continuer leur travail. Et pour cela, il faut aller vite comme l'a dit le MMLK, car, la persistance de la situation a de graves répercussions dans le pays et les conséquences sont néfastes.

IL FAUT EN PARLER

SELON UNE ETUDE, LES COUPLES QUI PICOLENT ENSEMBLE RESTENT ENSEMBLE

Si votre moitié boit autant que vous, c'est une bonne nouvelle.

Avant de se marier, il y a un certain nombre de considérations à prendre en compte. On est en droit d'espérer ne pas avoir à faire de nouvelle découverte ou révélation au bout de deux jours de lune de miel mais on finit toujours par apprendre sur sa moitié au bout de quelques années ensemble.

Baisser la lunette des toilettes est un bon début, tout comme remplir le lave-vaisselle, nettoyer derrière soi après avoir fait la cuisine et ne pas boire le lait à la bouteille. Même si personne n'est parfait, il y a des choses basiques que l'on doit tout faire pour nous rendre apte aux fiançailles. Mais selon une étude, il suffirait juste de partager un verre de Pinot ou de Sauvignon Blanc.

Pour cette étude publiée dans The Journals of Gerontology Series B : Psychological Series, les chercheurs voulaient voir s'il y avait une corrélation entre le fait de boire et le mariage heureux, en particulier chez les couples âgés.

En examinant les réponses de 2767 couples mariés depuis en moyenne 33 ans, les chercheurs ont conclu que "les couples qui boivent ont une vie matrimoniale moins négative avec le temps" et ont trouvé une corrélation spécifique avec le bonheur des femmes qui boivent.

"Les femmes qui signalent boire de l'alcool déclarent avoir une vie conjugale moins négative au fil du temps quand leurs maris boivent aussi", explique le résumé de l'étude.

Dans une interview donnée à Reuters, les auteurs de l'étude ont expliqué que la quantité bu par les couples ne comptait pas autant que le fait que les partenaires soient sur la même longueur d'onde sur le fait de boire ou de s'abstenir.

"Nous ne suggérons pas que les gens doivent boire davantage ou changer la façon dont ils boivent", a expliqué le Dr Kira Birditt de l'University of Michigan à Reuters. "Nous ne sommes pas sûrs de la raison mais ça pourrait être le fait de passer du temps de loisir ensemble qui donne une meilleure vie conjugale aux couples".

En fait, l'étude suggère que si le couple boit avec modération, les deux membres sont heureux. Mais si seul l'un d'entre eux boit, cela peut poser des problèmes. La clé de cette consommation "heureuse" repose sur combien et quand on boit. Les découvertes de l'étude soulignent l'importance de l'état alcoolique : alias pourquoi, où et quand on consomme de l'alcool.

Vous aimez un bon verre de vin avec le rosbif du dimanche ? Le mariage parfait. Vous vous bourrez la gueule un lundi à 3h du matin ? Ça peut poser problème.

L'étude ajoute : "Les découvertes sont particulièrement saillantes étant donné l'augmentation de la consommation d'alcool chez les baby boomers et l'importance de la vie conjugale pour la santé chez les couples plus âgés".

Birditt suggère que les épouses ont un fort impact sur leurs moitiés et spécule que si l'un arrête de boire l'autre devrait absolument arrêter aussi. Il est aussi important de noter que les boissons fortes ne sont pas prises en compte dans l'étude. On comprend aisément pourquoi : les problèmes d'alcool ont un impact négatif sur les relations.

On devrait donc faire attention à ce que nos préférences concernant la boisson et la quantité consommée corresponde à qui l'on choisit de fréquenter. Et si vous voulez un mariage "responsable", buvez également avec modération.

Via GQ Australia

ANNONCE



CENTRO S.A.



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
Tél.: + 228 22 22 56 83 / Fax: + 228 22 22 62 52
E-mail: info@centro.tg
web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU 27/05/2019 au 03/06/2019

BOULEVARD

Bd. Du 13 Janv. Doulassamé 22 21 65 49

HANOUCOPE

Avenue de la Nouvelle marche, Immeuble
Radio Kanal FM. 22 21 01 15

DEO GRATIAS Derrière le siège
d'ECOBANK Kotokou-Kondji 22 21 83 31

AMESSIAME-BE Marché de Bè 96 32 97 60

EMMANUEL Face MIVIP Av. Duisburg
Kodjoviakopé 22 21 30 98

St MARIE Face Super Marché Tokoin-
RAMCO 22 21 85 58

SOURCE DE VIE

Face Collège Protestant 22 22 45 71

PROVIDENCE

Bd. Jean Paul II 22 26 66 48

YEM-BLA 258, Av. Akéï
face à la Résidence 22 26 76 51

HEDZRANAWÉ

Marché HEDZRANAWÉ 22 26 49 61

THERYA Mangotigomé-Route de la Foire
Internationale TOGO 2000 (à 300m de la
Foire) 22 61 56 52

CITRUS Attiégoou Yayrakomé sur le
grand contournement 70 44 59 24

FIDELIA Bè-Kpota, Route d'Attiégoou, près
de l'hôtel « LE REFERENTIEL » 22 71 95 95

SARAH Près du centre de santé
d'Adakpamé 22 27 09 25

ADIDOGOME Face au camp 2ème RI
d'Adidogomé 22 50 54 85

SILOE Carrefour Aflao Apédokoe
Atigangomé 90 80 26 39

MAGNIFICAT

Aflao Sagbado Yokoe,
Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal
de Yokoe 70 44 51 59

ACTUELLE Route de Ségbé; Quartier
Sagbado - Adidogomé 22 51 11 72

CONFIANCE

Face GTA 22 42 43 81

LUMIERE

Agbalepédogan 70 43 15 49

SOLIDARITE Rue Avédji vakpossito - Près
de la Station Total Totsi 22 50 37 07

JAHNAP A côté de l'EPP Gakli, Djidjolé-
Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86

ORCHIDEE

LLEO 2000 22 51 30 40

APOLLON

Face complexe scolaire
Makafui - Non loin du carrefour des
hirondelles - Avédji 70 41 01 07

SATIS Agoè-Logopé sur la voie de 50m, côté
Est du C.E.G. Agoè-nyivé Ouest (CEG Agoè-
Koshigan) 70 44 85 17

St ESPRIT

Sur la bretelle Agoè-Nyivé Kégué, Face au
CEG Agoè-Est 70 40 29 06

St MICHEL

Située à Agoenyivé entre la Brasserie BB et
l'espace Télécom 22 51 70 22

EXCELLENCE Agoe Demakpoe Voie
CEDEAO 22 51 77 87

HYGEA Face Lycée publique de Baguida sur
la route d'Afanoukope (Baguida) 99 27 36 36

LE DESTIN A côté de l'Agence ECOBANK
de Baguida 70 41 15 41

Monde des Affaires

MIEUX CONNAITRE GUPTA ASHOK ET SON GROUPE KALYAN, AINSI QUE SES PREMIERS PAS AU TOGO

Il a pour nom GUPTA et pour Prénom, ASHOK.

Né le 25 septembre 1976 à Kolkata en Inde et basé aujourd'hui à Dubaï, ce jeune homme d'affaires âgé de 43 ans a été souvent assimilé aux GUPTA d'Afrique du sud avec lesquels, il n'a en réalité aucun lien à part celui de l'homonymie.

A neuf (9) ans, âge auquel la plupart des enfants, en dehors d'aller à l'école n'ont pour seule activité que s'amuser et courir dans les rues, dans l'insouciance totale de ce que la vie peut imposer à l'homme comme épreuves, le jeune ASHOK était déjà confronté à la dure réalité de l'existence, laquelle ne lui laissait pour seule solution que d'associer à ses études, le travail dans l'entreprise artisanale de son père dont les maigres revenus permettaient de subvenir aux besoins de la famille.

Les difficiles conditions de vie de sa Kolkata natale contraindront le jeune Ashok à quitter ses parents très tôt pour se chercher.

Ses études universitaires le conduiront en Australie où son goût pour les affaires va se raffermir. Il s'essayera dans divers domaines dans ce pays (l'Australie) tout comme en Chine et en Algérie.

Avec le succès que connaissent ses affaires, il a rapproché sa famille de ses activités dans le souci de partager avec celle-ci les fruits de sa réussite, sauf que cette entente voulue ne sera que de courte durée.

Ses premiers contacts avec le Togo remontent à 2004, époque à laquelle en dehors des phosphates qui l'intéressaient, Monsieur ASHOK ambitionnait de diversifier ses activités dans les domaines de l'agriculture et de l'hôtellerie.

Ce vœu se concrétisera en 2014, soit dix ans plus tard, lorsque l'Etat Togolais lui confiera l'hôtel du 2 Février, ce fleuron de son secteur hôtelier à rénover.

En effet, l'on se souvient encore que ce joyau qui jadis fit la fierté des togolais, lequel a vu sa gloire décliner à compter de 2000, année au cours de laquelle, il a abrité le dernier événement politique d'envergure continentale du début du XXI^{ème} siècle, le sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) au cours duquel sera créé l'Union Africaine (UA).

L'Etat Togolais face aux contraintes économiques et ayant d'autres priorités que celle de gérer ce joyau, envisageait à l'époque d'en confier la gestion à un opérateur privé.

Plusieurs tentatives infructueuses



GUPTA ASHOK

pendant plus de dix ans jusqu'à ce qu'en 2014, Monsieur ASHOK, sans véritable expérience en hôtellerie, accepte de rénover et de gérer pour le compte de l'Etat Togolais, l'hôtel 2 février.

Coût du projet, environs 60 milliards F CFA dont la moitié injectée directement par Monsieur ASHOK à travers la société KALYAN RESSOURCES dont il

dirige une filiale togolaise KALYAN HOSPITALITY DEVELOPMENT TOGO.

A la fin des travaux réalisés, de l'avis unanime des visiteurs des lieux avec une célérité sans pareil, 15 mois, pour permettre à l'Etat Togolais, l'organisation aisée du sommet de l'Union Africaine sur la sécurité maritime, la société KALYAN HOSPITALITY

DEVELOPMENT TOGO négociera un contrat de gestion avec la société REZIDOR, propriétaire de la marque RADISSON, cette dernière ayant manqué à plusieurs de ses obligations contenues dans le contrat de gestion, le mariage ne durera pas plus d'un an. La société KALYAN s'est depuis lors adressée à la justice et le dossier suit son cours.

« Quand je me suis réveillée, mon rein n'était plus là » LES RÉVÉLATIONS D'UNE GAMBIIENNE VICTIME DE LA TRAITE HUMAINE

Une survivante gambienne de la traite humaine, Fatou Badjie a partagé son horrible expérience au Liban.

Après son diplôme universitaire, Fatou, 23 ans, a été approchée par un ami au sujet des perspectives d'emploi au Liban. Ce dernier lui a dit qu'il y avait des possibilités d'emploi et que si elle décidait d'y aller, elle gagnerait un salaire décent. Elle était fermement convaincue que son ami voulait son bien. Elle a accepté d'aller au Liban.

Dans une interview accordée à Chronicles, la jeune fille a déclaré :

« Alors j'ai sauté sur l'occasion sans poser de questions. Il est venu avec un document que j'a signé sans hésitation ».

Dans le document signé, Fatou a accepté de verser un acompte de 53 euros pour le traitement de ses documents de voyage. Pour elle, c'était l'occasion de sortir sa famille de la pauvreté.

« J'ai payé et le lendemain, il a apporté mon passeport et mon visa. Tout était intact. La semaine suivante, je suis partie pour le Sénégal. Excitée et plein d'espoir, Fatou a pris l'avion aux petites heures du 26 juin 2014 et a parcouru plus de 3500 miles pour Beyrouth au Liban.

« J'ai rencontré un agent d'immigration qui a immédiatement pris mes documents et m'a demandé de le suivre. Il m'a emmenée dans une petite pièce où j'ai trouvé plus de 100 filles de



différentes nationalités ».

Une des filles a dit à Fatou qu'elle avait été vendue par des trafiquants d'êtres humains. Fatou est devenue effrayée et confuse. Elle est restée éveillée toute la nuit en se demandant ce qui allait lui arriver le lendemain. Le matin, elle a confirmé qu'elle avait des ennuis.

« Des femmes sont venues et ont commencé à me toucher. L'une d'elles m'a touché et m'a demandé de la suivre. Elle m'a dit qu'elle m'avait acheté et que j'étais son esclave. J'ai commencé à rire parce que je pensais que c'était une blague ».

Malheureusement, ce n'était pas une blague car Fatou avait été vendue comme esclave des temps modernes. La femme l'a emmenée à Hamra, un quartier de Beyrouth où elle a établi les règles de la maison.

« Elle m'a dit que mon travail était de prendre soin de son mari qui avait un cancer ». Baigner le malade, changer ses vêtements et le nourrir devinrent la routine quotidienne de Fatou.

« Je me réveillais à 6 heures du matin et j'arrêtais de travailler lorsque le vieil homme allait se coucher. J'étais tellement frustrée. Je n'avais jamais cru que je pourrais vivre ce genre de traumatisme ».

Quand Fatou en a eu marre, elle s'est approchée de sa patronne et lui a dit qu'elle voulait partir. « Je lui ai dit que le contrat que j'ai signé en Gambie stipulait que je venais au Liban pour travailler dans un restaurant et gagner ma vie. Elle m'a dit qu'elle avait dépensé beaucoup d'argent pour moi et que je devais tout rembourser avant de partir ».

Fatou a été obligée de rester

même si elle n'a jamais reçu de salaire pour son travail. Et sa relation avec sa patronne s'est dégradée. Parfois, elle mettait un plat de riz chaud sur le dos de Fatou et mangeait de là.

Un jour, elle a accompagné sa patronne à l'hôpital sans savoir qu'il y avait un plan pour l'opérer.

« Quand nous sommes allés à la salle d'opération, j'ai eu peur. Elle m'a dit de m'asseoir et d'attendre. En attendant, je me suis assoupie et je ne me souviens plus de rien. Quand je me suis réveillée, j'ai réalisé que j'avais été opéré et que mon rein gauche avait été enlevé, sans mon consentement ».

Il s'est avéré plus tard que le mari malade de sa patronne avait besoin d'un rein et celui de Fatou lui a été donné.

Même avec un rein enlevé, les cauchemars de Fatou

ont continué. Elle a été arrêtée et emprisonnée après avoir blessé sa patronne avec un couteau en légitime défense. En prison, elle était régulièrement battue et les gardiens ont tenté à plusieurs reprises de l'agresser sexuellement.

Après 18 mois en prison, elle s'est évadée et s'est enfuie au bord de la mer. Grâce à l'aide d'un pêcheur qu'elle a rencontré, Fatou a traité ses documents et est retournée en Gambie en avril 2018.

Aujourd'hui, elle consacre son temps au Réseau des filles contre la traite des êtres humains, une organisation qu'elle a créé avec d'autres survivantes de la traite humaine pour sensibiliser les Gambiens à ce phénomène.

La Gambie figure sur la liste des pays en développement du Département d'État américain et, dans son rapport de 2018 sur la traite des personnes, ce dernier affirme que le Gouvernement gambien ne respecte pas pleinement les normes minimales pour l'élimination de la traite, même s'il faisait des efforts importants à cet égard.

« Les Gambiennes sont soumises au travail forcé et au trafic sexuel au Moyen-Orient, y compris au Liban et au Koweït. Les autorités gambiennes ont identifié des victimes de la traite en Égypte, aux Émirats arabes unis et en Finlande », a déclaré le département d'État américain.

Afrikmag.com

CAN 2019

UN MARABOUT SÉNÉGALAIS PRÉDIT LES DEUX FINALISTES DE CETTE ÉDITION

Ce sont nos confrères de camer24 qui ont récemment révélé le pronostic d'un célèbre marabout sénégalais du nom de Bayo, concernant l'affiche à laquelle les amoureux du football devront s'attendre à la finale de la Coupe d'Afrique des Nations qui se déroulera en Égypte du 21 juin au 19 juillet.

Notre source indique que le marabout s'est prêté au jeu de dévoiler les deux équipes qui s'affronteront en finale pour le compte de l'édition 2019. Bayo a fait savoir que les équipes finalistes de la CAN 2019 seront les lions indomptables du Cameroun et les lions de la teranga du Sénégal.

Il faut dire que le marabout Bayo est

très respecté au Sénégal et cette prédiction a été prise très au sérieux par les amoureux du football et principalement par plusieurs proches de l'équipe nationale sénégalaise.

Soulignons par ailleurs que si Bayo a prédit l'affiche de la finale, il a toutefois refusé de se prononcer quant au vainqueur de la CAN

2019. Ce célèbre marabout aura-t-il raison? Pour l'heure nul ne peut le confirmer ou l'infirmier. Retenons que c'est au soir du 19 juillet au coup de sifflet final dans le Stade International du Caire que nous saurons si le célèbre marabout a raison.

Afrikmag.com

Nous souhaitons
bonne fête
à toutes les
mamans



BANK OF AFRICA

Groupe BMCE BANK

